

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES CHEFS DES SERVICES AU  
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU MOUVEMENT COOPERATIF

Vendredi le 01 Février 1985 s'est tenue une réunion des Chefs des Services au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif. Elle était présidée par le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, le Major BEM NDINDILYIMANA Augustin.

Participaient à cette réunion :

- ✓ Monsieur MUNYAMBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse
- Monsieur MBATEYE Thomas, Directeur Général du Mouvement Coopératif
- Monsieur MUHATURUKUNDO Norbert, Directeur Général des Sports et Loisirs
- Monsieur BAYIGAMBA Adalbert, Directeur de la Planification, Evaluation et Inspection des Projets
- Monsieur KURAZIKUBONE Joseph, Directeur de l'Encadrement et Formation
- Monsieur NKULIKIYINKA J.Baptiste, Directeur du Folklore et Loisirs
- Monsieur NDEKEZI KAREKEZI Marcel, Directeur des Coopératives et Associations Mutualistes
- Monsieur KAREMERA Pierre, Chef de Division Education Physique et Sportive
- Monsieur BIKINDI Simon, Chef de Division Folklore
- Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel, Chef de Division Activités Sportives
- Monsieur KAREKEZI Epimaque, Chef de Division Encadrement
- Monsieur KALISA Emmanuel, Chef de Division Inspection et Evaluation
- Monsieur RUSINGANWA Augustin, Chef de Division Production
- Monsieur HAKIZIMANA Protais, Chef de Division Formation des Jeunes
- Monsieur MAHUNGU J.Bosco, Gestionnaire des Crédits
- Monsieur KABERA Guy, Chef de Bureau Evaluation et Contrôle
- Monsieur MUNYEKARAGWE Aloys, Chef de Bureau Contrôle
- Madame MUKAMALIZA Marie Goretti, Chef de Bureau Courrier et Archives
- Monsieur MUSILIKARE J.Népomuscène, Chef de Bureau Sports d'Equipe
- Monsieur GISAGARA Alphonse, de la Gestion des Crédits
- Monsieur MUGEMANGANGO André, de la Division Formation des Jeunes
- Mademoiselle MWANAWIMHUHWE Bonifride, de la Division Formation des Jeunes
- Monsieur NSANZABAGANWA François, de la Planification, Evaluation et Inspection des Projets
- Monsieur MASABO François, de la Division Folklore.

Ouvrant la réunion, le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a rappelé qu'il est déjà devenu une coutume de mettre au point au cours de la réunion des Chefs des services le programme général d'activités du Ministère. Les aspects importants de ce programme y sont débattus et chaque responsable informé de la ligne à suivre pour mener à bonne fin les activités qui lui incombent.

Le Président de la réunion a directement annoncé les points figurant à l'ordre du jour de la réunion.

1. Les activités programmées au cours de l'Année Internationale de la Jeunesse
2. Autres activités qui incombent au Ministère
3. Les divers.

Avant de développer les points annoncés à l'ordre du jour, le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a tenu à rappeler aux Chefs des services qu'ils doivent prêcher par l'exemple en vue d'un meilleur rendement des services quantitativement et qualitativement. Il va de soi que tout meneur, pour prétendre entraîner les autres, doit mettre la main dans la pâte. Cela suppose de sa part un savoir faire sûr, la maîtrise de la matière à aborder, la prise des initiatives et un engagement. La ponctualité et l'abréviation doivent commencer par les responsables des services.

1. Les activités programmées au cours de l'Année Internationale de la Jeunesse

Le programme de l'AIJ a été défini, s'enracinant sur les recommandations du Chef de l'Etat concernant cette année consacrée à la Jeunesse. En effet, le Chef de l'Etat a demandé au Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif de mettre l'accent sur les activités de production des Jeunes au cours de l'Année Internationale de la Jeunesse. Il a insisté beaucoup sur ces activités de production; agri-élevage et artisanal pour que cette année soit profitable aux Jeunes tant sur le plan collectif que sur le plan individuel. Corrolairement à cette mission d'augmenter la production, le Chef de l'Etat veut que l'AIJ soit dans notre pays une année d'évaluation des activités actuelles des Jeunes, afin de se rendre compte de la qualité, de la fiabilité et de la rentabilité de leurs activités. Cette évaluation permettra de stimuler les bonnes actions et de rectifier le tir là où il y aurait des errements.

Compte tenu du mot d'ordre du Chef de l'Etat, le programme défini renferme les missions suivantes :

a. Evaluation de la production

Il a été prévu des descentes sur le lieu de travail des Jeunes pour recenser et analyser leurs réalisations. Cette analyse permettra de juger de l'ampleur des activités des Jeunes et leur fiabilité. Elle aura comme suite conséquente de stimuler les réalisations méritaires et d'opérer des rectifications là où les Jeunes se sont enfoncés dans des programmes non rentables. En d'autres termes, l'évaluation visera un double objectif de voir ce qui se fait réellement et de réorientation.

Les concours prévus dans les différents domaines et les expositions des produits seront un des moyens de cette évaluation.

Le Directeur Général de la Jeunesse effectuera urgemment des descentes auprès des agents de terrain, Encadreurs Préfectoraux, Sous-Préfectoraux et Communaux.

Il devra faire pénétrer un programme commun et homogène.

b. Sensibilisation des Responsables et des Jeunes

L'Année Internationale de la Jeunesse doit être l'occasion à jamais d'éveiller les responsables et les Jeunes à leur participation dans l'augmentation de la production économique et socio-culturelle.

Cette sensibilisation se concrétisera à un double niveau :

- les émissions de sensibilisation à la Radio, où l'on présentera les buts visés et les modalités de les atteindre. Les slogans de sensibilisation seront aussi variés que significatifs.
- les réunions des Responsables, des Jeunes et des Parents qui feront pénétrer davantage les programmes prévus.

Dans les Centres de Formation de la Jeunesse, l'accent sera mis sur les activités de production en vue d'aboutir à l'autofinancement. Ces Centres devront être des modèles d'application de la politique du Ministère en matière de formation et d'encadrement des Jeunes.

c. Asseoir un système efficace d'encadrement des Jeunes

La politique générale du Ministère définit déjà des systèmes d'encadrement des Jeunes. Au cours de l'Année Internationale de la Jeunesse, il faudra renforcer les systèmes déjà existants. Un des aspects d'appui sera de faire accéder des groupes des Jeunes aux crédits bancaires.

d. Animer l'éducation socio-culturelle des Jeunes

L'alphabétisation s'inscrit dans le cadre de l'éducation socio-culturelle. Le Ministère n'entreprendra pas d'activités d'alphabétisation proprement dite; son intervention se limitera à un appui matériel aux groupes qui pratiquent déjà cette activités. Il faut que ces groupes soient vite recensés et le matériel prévu distribué.

Dans le cadre des Sports et des Loisirs, il y aura l'organisation des concours :

- Folklorique
- Musical
- Littéraire
- Compétitions sportives.

e. Réalisation d'un film sur la Jeunesse

Des contacts doivent se poursuivre avec l'ORINFOR pour définir les modalités de réalisation du film projeté.

f. Rédaction d'un Numéro Spécial sur la Jeunesse

La rédaction d'un Numéro Spécial sur la Jeunesse devra commencer au plus tôt. Ce numéro donnera des renseignements précis sur la politique du Ministère en matière de formation et d'encadrement des Jeunes et renfermera des flashes sur des activités actuelles des Jeunes.

Répartition des tâches

Le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a informé les participants à la 1<sup>re</sup> réunion de la répartition des tâches. Chaque Responsable doit étudier et présenter les voies et moyens de finalisation des tâches lui confiées.

- (1) Evaluation de la Production, Responsable, Monsieur BAYIGAMBA Adalbert  
Il aura pour tâches de :
  - Descendre sur le terrain dans les unités de production des Jeunes
  - Travailler avec les Comités des Préfectures
  - Organiser et faire exécuter les concours du domaine de production
  - Etablir le rapport d'évaluation.
- (2) Exposition des produits des Jeunes, Responsable : KAREKEZI NDEKEZI
  - Etudier les modalités d'organiser les expositions-vente
  - Choisir les Groupements, les articles à exposer
  - Choisir les Préfectures à proposer au Chef de l'Etat pour une visite.Le Responsable se fera aider principalement par RUSANGANWA Augustin, Chef de Division Production.
- (3) Les prix, Responsable : KAREMERA Pierre
  - Evaluer le coût des prix à discerner lors du concours
  - Faire les lots et les distribuer.Il se fera aider par le Sous-Gestionnaire GISAGARA Alphonse.
- (4) Sensibilisation par des émissions, des slogans, des réunions et des séminaires : BIKINDI Simon, RUZAGILIZA Oscar, HAKIZIMANA Protais et MUGEMANGANGO André.
  - Emissions de sensibilisation à la Radio
  - Préparation des slogans de sensibilisation.
- (5) Etude des possibilités des crédits, Responsable ; NAHIMANA Alphonse
  - Etudier comment aider les Jeunes à accéder aux crédits bancaires.
- (6) Alphabétisation : NSANZABAGANWA François et MWANAWIMPUHWE Bonifrida
- (7) Concours folklorique, Responsable : BIKINDI Simon.
- (8) Concours musical, Responsable : UWIMANA J.M.Vianney
- (9) Concours littéraire et rédaction d'un Numéro Spécial sur la Jeunesse, Responsable : KURAZIKUBONE Joseph.

- (10) L'organisation des compétitions sportives, Responsables : Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel
- Etudier l'organisation pratique et les moyens à mettre en oeuvre dans ce domaine.
  - Faire exécuter toutes les compétitions prévues.
- (11) Le Chantier des Jeunes de GISHWATI, Responsable : KAREKEZI Epimaque.
- (12) Réalisation d'un film sur la Jeunesse : Madame MUKABIDELI Perpétue et Monsieur MASABO François.

La coordination générale des activités est confiée à Monsieur MUNYEMBARAGA Narcisse pour le secteur de la Jeunesse et de la Production. Il se fera aider par Monsieur MUHATURUKUNDO Norbert pour les domaines du Folklore et des Sports.

## 2. Les autres activités programmées au cours de l'Année 1985

Outre les activités programmées dans le cadre de l'AIJ, le Ministère doit poursuivre ses activités annuelles.

### Direction Générale des Sports et Loisirs

- La préparation des festivités marquant le Xe Anniversaire du MRND et du 5 Juillet. Monsieur NKULIKIYINKA Jean Baptiste est spécifiquement chargé de la finalisation des préparatifs.
- L'organisation des stages financés par la Coopération Allemande.
- Les sorties prévues pour le Ballet National. On ne peut autoriser plus d'une seule sortie à l'Etranger.
- Coordonner les activités de l'expert allemand afin qu'il n'y ait pas de chauvechements avec les descentes sur terrain prévu au cours de l'Année Internationale de la Jeunesse.
- Inviter les écoles secondaires à participer aux compétitions d'athlétisme. Insister surtout à ce que les étudiants participent massivement au championnat interscolaire d'athlétisme organisé régulièrement par la Table Ronde. Il faudra sélectionner au cours de ce championnat les éléments qui participeront au championnat national d'athlétisme.
- Aider le Ministère de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle dans les programmes d'athlétisme du 01 Mai 1985.
- Suivre le déroulement des différents championnats.

### Direction Générale de la Jeunesse

- Terminer les constructions du Chantier de l'Est. Ce Chantier doit être opérationnel au cours de cette année.
- Hâter l'étude du Chantier de l'Ouest par le Bureau National d'Etudes de Projets.
- Rédaction des directives aux Centres de Formation.

- Contrôle des Centres de Formation implantés dans le milieu urbain de KIGALI.
- Suivre de près le fonctionnement du Centre de GACULIRO. L'exploitation du domaine agricole en priorité doit faire l'objet d'une planification claire.
- La réparation du Centre de GATI.

Direction Planification, Evaluation et Inspection des Projets

- Elaboration d'une politique sectorielle en matière de Jeunesse
- Enrichir la Banque des Projets.

Direction Générale du Mouvement Coopératif

- Redynamiser davantage les Coopératives en suivant de près leur gestion.
- Programmes des crédits aux Coopératives. Faire rembourser celles qui en ont reçu.
- Combiner les programmes des visites avec ceux de la Jeunesse (AIJ).
- Formation des OPJ Encadreurs Préfectoraux de la Jeunesse et des Coopératives.
- Dans le programme de formation, y insérer le recyclage des Instructeurs des CFJ en comptabilité et gestion.

3. Les divers

Quatre points ont fait l'objet des divers, à savoir : l'étude de nouvelles attributions des services, la Caisse d'Entr'aide, la finition du rapport annuel et la distribution du matériel sportif.

Certaines attributions des agents au niveau de la Direction Générale des Sports et Loisirs sont signalées mal agencées. Il est demandé à cette Direction Générale de les réétudier et faire des propositions.

Concernant la Caisse d'Entr'aide, un dossier y relatif a été élaboré. Il faut programmer une réunion des membres de la Cellule pour mettre à point la mise sur pieds de cette Caisse d'Entr'aide. Cette réunion est programmée pour lundi le 04 Février 1985.

En ce qui est des travaux sur le rapport annuel, la rédaction est presque à terme. Il faudra rassembler les différentes composantes et en faire une oeuvre unique et homogène. Etant donné que la Direction de la Planification est très occupé par les activités de l'AIJ, une équipe a été constituée, chargée de la finition du rapport annuel (collationnement, assemblage). Ce rapport doit être remis à l'imprimerie pour reliure avant le 25 Février 1985.

L'équipe est composée de :

- Mme MUKAMALIZA Marie Goretti, Responsable
- Monsieur HATEGEKIMANA Emmanuel
- Monsieur RUDASINGWA J.M.Vianney
- Monsieur MUTIGANDA Georges
- Monsieur NZARAMBA Valens
- Monsieur SENDEGEYA Etienne
- Mme Euphrasie BAKILIHU.

Une équipe de dactylographes va s'occuper uniquement de ce rapport annuel. Il s'agit de :

- Madame MUKABANDA Marie Vianney
- Madame GAHONGAYIRE Sidonie
- Madame NTUYEMUKAGA Constantine
- Monsieur NDIMUBANZI Antoine.

Pour ce qui est de la distribution du matériel sportif, les services concernés doivent en faire un plan. Ils réserveront une partie servant de stock stratégique. La priorité sera accordée aux Communes, aux Clubs, aux Forces Armées, aux Ecoles et aux Cellules Spécialisées. Le Directeur Général des Sports et Loisirs proposera au Ministre un plan de distribution des trainings.

#### Questions et précisions

1. Une question a été posée relative aux travaux en équipe qui ne sont pas toujours bien exécutés. Le Ministre a précisé que le Responsable doit diriger et coordonner. Il a en outre expliqué que pour des opérations spécifiques telle que l'AIJ, il faut une organisation qui ne gêne pas la marche normale du service habituel et les responsabilités des différents Chefs hiérarchiques. La répartition des tâches pour l'AIJ responsabilise davantage et plus que dans un groupe vague.
2. Concernant la distribution du matériel d'alphabétisation, y aura-t-il une distribution systématique aux groupes alphabétiseurs ou va-t-on confier le matériel aux autorités communales ? Cette question doit être approfondie par les responsables chargés de l'alphabétisation. Toujours est-il que les autorités locales doivent être impliquées; ce qui va faciliter l'évaluation de l'impact de l'alphabétisation. Les groupes visés pour la distribution sont en priorité les Centres de Formation de la Jeunesse, les ONG et les Coopératives.
3. Comment peut-on conscientiser les étudiants à participer à la mission d'augmenter la production surtout pour cette année consacrée à la Jeunesse ?

Il faudra contacter les Départements ayant les Ecoles Secondaires et Universitaires dans leurs attributions, en l'occurrence le MINEPRISEC et le MINESUPRES pour qu'ils sensibilisent les étudiants à cette participation. On écrira ensuite aux Préfets qui demanderont à leur tour au Bourgmestre d'étudier les voies et moyens de faire participer les étudiants à la production nationale.

4. Il se pose actuellement le problème de commercialisation des produits des Jeunes. Les groupes des Jeunes ne savent pas écouler leur production.

Effectivement ce problème se pose. Une des solutions sera de sensibiliser les Jeunes à se consacrer aux produits écoulables dans leur milieu de vie. On pensera ensuite à prévoir les lieux de collecte au niveau des Communes et des Préfectures. Dans tous les cas, il faut penser à élaborer une politique de commercialisation à insérer dans la politique générale du Ministère en matière de Jeunesse et il faudra s'inspirer des conclusions de la commission d'étude de la commercialisation des produits artisanaux.

5. Concernant l'organisation du concours folklorique, il y a aussi un autre concours organisé par la permanence du MRND. N'y aurait-il pas moyen de coordonner les programmes.

Le programme du Ministère en ce qui concerne le concours folklorique a été diffusé. Il faudra maintenant en discuter avec le Comité de Préfecture lors de la tournée du Directeur Général de la Jeunesse et préciser que là où les programmes concordent, une action combinée soit menée.

6. Concernant la réalisation d'un film sur la Jeunesse, le technicien de l'ORINFOR a déjà proposé des séquences. Il faut étoffer ces séquences.

7. Le Centre de GICULIRO souffre d'un manque d'infrastructures sportives adéquates. Il faudrait faire un effort pour aménager le terrain de Football et construire ceux de Basket-ball et de Volley-ball.

Avant de clore la réunion, le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a recommandé à chaque responsable des activités programmées au cours de l'AIJ de préparer un plan de réalisations des tâches lui confiées. Ce plan fera ressortir les voies et moyens de leur finalisation. Il a réinsisté sur l'engagement des Chefs des services et leur maîtrise du travail en vue d'un meilleur rendement.

La réunion a clos ses travaux à 12H30'.

Le Rapporteur

HAKIZIMANA Protais

Le Président de la Réunion

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif

NDINDILYIMANA Augustin

Major BEM.